

AMIS des VIADUCS
Assemblée Générale du vendredi 12 juin 2026

* * *

Renouvellement d'adhésion :

Le montant de la cotisation minimum annuelle est fixé à 10 euros que vous pouvez faire parvenir à l'association ou verser en ligne via notre site Internet <https://amisdesviaducs.fr/adhesion/>

* * *

Pouvoir :

Les adhérents empêchés peuvent se faire représenter à cette assemblée générale.

Je soussigné
donne le pouvoir de me représenter à
Fait à
Le

signature

Cette fiche renseignée est à retourner à :

Les Amis des Viaducs
La Gare
03330 Louroux de Bouble